

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 672

Buchbesprechung: Le Dehors et le Dedans [Nicolas Bouvier]

Autor: Dubuis, Catherine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES DE LECTURE

Le dehors est dedans

Le dernier recueil de Nicolas Bouvier¹ se déploie dans ce double «espace» poétique, le temps et le lieu; il tisse subtilement un lien entre hier et aujourd’hui, ici et là-bas.

Ces poèmes ont parfois attendu trente ans pour nous parvenir, étonnant éclat d'étoiles en perdition; ils ont traversé ces trente années-lumière en accumulant scintillation et sens. Ils nous arrivent chargés d'une luminosité douce et triste, telle que la vie bien souvent en revêt, quand on est face à elle humble et accueillant. Ce qu'est à un très haut degré Nicolas Bouvier, ce «compagnon voyageur» qui nous chante, lèvres fermées, cette poussière d'étoiles.

On a, très fortement, l'impression de tenir entre ses mains un témoin d'âges et de lieux révolus ou

comme enfouis au plus profond de nous. Ces textes nous parlent du monde, et ils nous parlent de nous: on ne sait plus très bien. Et si c'était la même chose? Face à Nicolas Bouvier, on a, très fortement, l'impression d'avoir, par chance, immobilisé un être dans sa course, et dont le destin est d'aller constamment ailleurs. Nicolas Bouvier est ici, mais il est déjà là-bas: il nous apporte l'éclat d'une étoile qui ailleurs était vivante. Ailleurs, c'est là qu'il sait où la retrouver, «un anneau à l'oreille, un choucas sur le poing fermé».

Le dernier mot est «démuni», dans la plénitude de l'absence, dans le silence de la poésie.

*Reste encore un peu ici
je suis si seule d'être comme toi
sans dehors ni dedans
mumura la fenêtre aveuglée par la nuit*

Catherine Dubuis.

¹ Nicolas Bouvier, «Le Dehors et le Dedans», Ed. Bertil Galland, Vevey 1982.

SOLENNITÉS

Deux heures, cinq juges au Tribunal fédéral

Le 9 février, le Tribunal fédéral acceptait le recours déposé par deux députées socialistes genevoises contre leur exclusion du Grand Conseil (pour incompatibilité entre leur fonction et leur mandat de député); dans le même temps, il rejetait un troisième recours d'un député, exclu, lui aussi le 13 mai 1982.

Impressions d'ambiance, impressions d'audience. Depuis que j'ai vécu la morgue des autorités giscardiennes lors de la préparation des manifestations contre le surgénérateur de Creys-Malville, j'éprouve un sentiment rafraîchissant devant les solennités helvétiques.

Ce grand escalier en marbre noir, ces murs sombres et luisants, ils sont trop nus pour être vraiment

impressionnants... Le vol des huissiers assortis, leurs gestes sévères et arrondis, ne sont sûrement qu'un prélude: une femme avec une longue traîne bruissante et vive va apparaître et descendre ces marches, une douzaine d'enfants turbulents, aux couleurs gaies et fraîches comme l'eau du lac qu'on voit miroiter par la grande porte, vont jouer et se poursuivre du haut et du bas, ouvrir et fermer les petites et les grandes portes, faire résonner le long couloir et se suspendre aux patères de bois...

Mais non, nous ne sommes pas au théâtre, et Sarah Bernhardt n'est jamais venue ici, montrer comment on descend avec aisance un escalier de marbre, blanc ou noir.

Non: le Tribunal fédéral siège (à Lausanne).

Tout en haut de l'escalier, au fond d'une espèce de grande salle à demi-ronde, éclairée comme un temple par des fenêtres hautes, cinq messieurs en habit foncé discutent entre eux.

Par moment des têtes se penchent et des attitudes font penser à ces «mijnheers» peints par Frans Hals et Rembrandt.

Celui qui parle le plus, c'est un Gruyérien qu'on voit de profil. S'il n'avait pas trente ou quarante ans d'études sous son crâne rond, on l'imaginerait plutôt dans son décor de montagnes, où le vert sombre domine, avec des mains fortes pour bûcheronner et haler. Sa voix sonne clair quand il dénonce l'injustice; dans les vallées, on doit l'entendre de loin. Il y en a un autre plus jeune qui perd son accent chantant du Valais quand il lit à haute voix, et le retrouve quand il parle du cœur. Le président préside en allemand; on ne sait jamais très bien de quel côté il va tomber. Le plus petit bougonne derrière son pupitre; on dirait qu'il a peur d'avoir raison; pourtant, c'est lui qui fera le poids. Le Tessinois a les cheveux et la barbe fleurie et s'exprime avec vivacité; il ressemble à un petit taureau... comme celui qui, sur les vases grecs, enlève Europe éploquée et curieuse.

Pendant deux heures, les cinq personnages discutent, se lèvent, se rasseyent, se promènent, remuent des papiers et des livres.

Et puis, tout à coup, c'est midi. On sent comme un frémissement: «Wir stimmen ab.»

L'ÉTAT À SA PLACE

La Cour de droit public a jugé: le mot «Etat» doit être appliqué à une entité très précise. Avec les juges socialistes, la majorité de la Cour refuse ainsi une interprétation large où l'Etat s'étend comme une pieuvre sur un maximum d'activités. Jurisprudence importante pour les employés des transports publics genevois, des services industriels, des établissements hospitaliers, qui resteront donc éligibles, citoyens à part entière.

Comme les mots sont loin du cœur! Ceux qui veulent toujours «moins d'Etat», le mettent à la grande sauce. Et ceux qu'on surnomme les «étatistes», les voilà qui remettent cet Etat à sa place rigoureuse!